



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

Internet

Question écrite n° 116779

Texte de la question

M. Jean-Marc Roubaud appelle l'attention de M. le ministre délégué à la sécurité sociale, aux personnes âgées, aux personnes handicapées et à la famille sur la protection des enfants et des adolescents sur Internet. En effet, les logiciels de contrôle parental proposés gratuitement par les fournisseurs d'accès à Internet sont encore loin d'être fiables à 100 %. Depuis mai dernier, les fournisseurs d'accès à Internet (FAI) doivent proposer à leurs abonnés ces logiciels gratuitement. Ces outils sont supposés protéger les mineurs des images pornographiques et ultra-violentes et des sites invitant à consommer de la drogue et autres jeux d'argent en ligne. En conséquence, il lui demande de lui faire connaître sa position sur la recrudescence des dangers encourus par les enfants aux écrans, et principalement sur le renforcement des moyens technologiques et juridiques à mettre en oeuvre au plus tôt tant au niveau international que national.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Marc Roubaud](#)

Circonscription : Gard (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 116779

Rubrique : Télécommunications

Ministère interrogé : sécurité sociale, personnes âgées, personnes handicapées et famille

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 23 janvier 2007, page 749